

Créer une nouvelle installation de production d'œufs et chantiers participatifs

Détails du projet :

Notre AMAPP du Loing (Association pour le Maintien d’une Agriculture Paysanne de Proximité) a pour objet de rapprocher des producteurs locaux et des « Consommacteurs » adhérents à l’association. Dans ce cadre, elle assure depuis 2010, chaque vendredi, la distribution de produits bio ou raisonnés provenant d’une dizaine de producteurs pour une soixantaine de familles à la Maison des Associations de Châlette sur Loing (45).

Nous avions un producteur d’œufs bio mais éloigné (Ouzouer sur Loire – 40 km) et peu disponible pour venir sur notre AMAPP du Loing. Les œufs étaient livrés par notre boulangère tous les 15 jours. Il y a 3 ans, une jeune éleveuse s’est installée à Lorris et a repris cette production mais elle a cessé rapidement son activité~~.~~

Depuis plus d’un an nous recherchions un producteur d’œufs. Après plusieurs approches non concluantes auprès de producteurs d’œufs locaux, l’association a pris la décision de participer à la création d’un poulailler avec une des exploitations qui nous fournissait déjà d’autres produits.

Sollicitée, Massila SALEMKOUR, la productrice « LES PETITS FRUITS DU GATINAIS » qui loue sur la commune Le Moulinet-sur-Solin 1.2 hectare de verger planté de fraisiers, framboisiers, mûriers, groseilliers, cassissiers, physalis et depuis peu des légumes de saison, a accepté de se lancer dans l’élevage de poules pondeuses pour notre AMAPP du Loing. Les poules pondeuses produiront début 2021.

Ce projet collaboratif a été co-construit avec la productrice avec une définition du public visé : les adhérents de l’AMAPP dans un premier temps dont les besoins ont été bien identifiés (La demande correspond à environ 150 œufs par semaine), sur le territoire du Montargois et de ses alentours, et des intérêts de chacun : la diversification de la production pour « LES PETITS FRUITS DU GATINAIS » et l’assurance d’un revenu sur l’année et, pour l’AMAPP du Loing, la réponse aux attentes de ses adhérents ainsi que l’augmentation possible du nombre d’intéressés par ce mode de distribution. Comme toutes les AMAP, notre association fonctionne par contrat : précommande sur une durée déterminée, avec apport de trésorerie pour le producteur, et livraison sur un seul lieu. Un contrat œufs sera donc établi sur 6 mois avec livraison toutes les semaines à l’AMAPP sur Loing.

Les 2 parties ont décidé ensemble des axes du projet basés sur une démarche citoyenne et ont abouti à des actions de terrain, notamment :

* « Le Faire ensemble et l’impact environnemental » avec des chantiers participatifs pour lesquels les bénévoles de l’AMAPP du Loing seront mobilisés pour le montage des enclos, l’installation d’abris et de pondoirs, l’utilisation d’une partie de matériaux de récupération (Grillage, planches, pare-vent, pare-soleil…) provenant du producteur et/ou des Amappiens.
* « La Sensibilisation à l’écologie » avec une information du public aux circuits courts et au fondement de l’Association qui sera faite par l’AMAPP du Loing à l’occasion de l’inauguration du poulailler, le 11 octobre 2020.

Le coût du projet a été défini comme suit :

* 550 € : L’achat de l’enclos, d’un brise-vue/brise-vent pour éviter le vol : pose sur clôture délimitant le verger du chemin forestier.
* 350 € : l’achat d’abreuvoirs, mangeoires et pondoirs et petits accessoires.
* 65 € : L’achat de 50 poules pondeuses. Il a été décidé d’élever des poussins plutôt que d’acheter des poules prêtes à pondre.
* 560 € : L’alimentation composée bio pour le nourrissage des poussins jusqu’à leur maturité. Le nourrissage à partir de la production des œufs n’a pas été compté dans le projet car fera partie de l’acte commercial et donc inclus dans le prix de vente des poules.
* 2100 € : La protection de l’enclos (le verger est en lisière d’un bois) et l’élevage de poussins à terme avec l’arrivée d’électricité (Tranchée, fourniture câbles… enfouissements, branchements…), installation de caméras pour éviter des vols. Cette somme correspond à environ 50 % des frais engagés pour l’électrification du site.
* 840 € : Des heures de bénévolats (soit 56 h à 15 €/h)

Soit un total de 4 465 €

Le dimanche 11 octobre de 9h à 12h30 et 14h à 17h, un évènement festif présentant le projet et ses intérêts au public viendra clôturer la mise en place du poulailler.